



MOBILISATION UNITAIRE ET NATIONALE DES PSYCHOLOGUES DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

PLATEFORME REVENDICATIVE



- ▶ La reconnaissance de la place des psychologues dans l'ensemble de leurs champs d'exercice : santé, social, médico-social, éducation, travail, justice, formation et autres
- ▶ Le respect d'une pluralité d'approches tant théoriques que méthodologiques
- ▶ La reconnaissance et le respect du code de déontologie
- ▶ L'arrêt de tout encadrement hiérarchique contraire au code de déontologie et aux statuts et missions des psychologues
- ▶ Le refus de toute subordination au médical
- ▶ Le refus de l'organisation de la profession de psychologue par la création d'un ordre
- ▶ L'accès direct au psychologue dans les structures publiques ou ayant des missions de service public, sans limitation prédéterminée du nombre d'entretiens et de leur durée.
- ▶ L'augmentation des postes de psychologues dans toutes les structures de service public et dans tous les secteurs relevant du social, médico-social et sanitaire
- ▶ Le refus collectif des dispositifs prévoyant l'intervention des psychologues dans des conditions imposées et avec une rémunération dérisoire
- ▶ Le refus de la paupérisation et de la précarisation de la profession : niveau de rémunération, contractualisation, temps incomplets pour les salariés et faible tarif pour l'activité libérale
- ▶ Une revalorisation de la rémunération à la hauteur de la qualification et des responsabilités ainsi qu'une harmonisation la plus favorable des grilles dans l'ensemble des conventions collectives et des trois versants de la fonction publique
- ▶ L'ouverture d'une négociation sur la profession de psychologue, notamment sur les carrières, les rémunérations et les recrutements prenant en compte leurs différents champs d'exercice et leurs organisations représentatives.

Rassemblements partout en France



Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Béziers
et des Hôpitaux Ouest Hérault



Pourquoi nous manifestons aujourd'hui à Montpellier ?

- Pour maintenir et favoriser l'accès aux psychologues, pour chacun.e, dans les Centres Médico-psychologiques et les structures de la fonction publique, sans tri ni délais d'attente.
- Pour augmenter le nombre de psychologues dans ces structures afin de pouvoir prendre en charge toutes les personnes qui en ont besoin et assurer les missions de prévention.
- Pour maintenir des prises en charge de qualité en libéral : maintien d'un accès direct aux psychologues pour chacun.e, sans limitation du nombre de séances et de durée, au rythme de chacun.e et sans conditions de ressources.
- Pour préserver et respecter la liberté de chacun.e de s'orienter vers le/la psychologue de son choix.
- Pour maintenir un accès direct au psychologue dans le respect de la confidentialité et au plus près de l'intérêt des personnes.

Des psychologues syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s

**A Montpellier, rassemblement le 29 septembre, à 11h30,
devant l'Opéra, place de la Comédie !**